

**Compte-rendu du Conseil de Quartier de Crouin
du 18 novembre 2015**

Monsieur Patrick RICHARD fait part de son souhait d'intégrer le Conseil de Quartier.

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance :

Patrick-Alain MARIE se propose pour tenir ce rôle.

2. Intervention de Vincent BRETAGNOLLE :

Vincent BRETAGNOLLE présente rapidement le programme Automne Hiver de Ville d'Art et d'Histoire. Ce dernier comporte deux animations qui concernent le quartier de Crouin. Une visite instantanée (le 5 février) rue Gérard de Nerval qui permet de découvrir un environnement quotidien sous un jour nouveau. Une visite surprise (le 24 janvier) à l'angle de la rue Albert Camus et rue de la Groie. Il est conseillé de s'inscrire auprès du service Ville d'Art et d'Histoire.

Suite des aventures de Gaspard et Louise : Un premier livret-jeux a été édité sur le vieux Cognac, destiné aux enfants de 5 à 10 ans. La suite des aventures se passe sur le quartier de Crouin. Le livret est illustré et mis en page par les studios Thompson (Cognac). La maquette est en cours de réalisation, le livret pourra sortir fin 2015, début 2016. Vincent BRETAGNOLLE propose, au vu des délais, d'envoyer par mail la maquette pour que les Conseillers de Quartier qui le souhaitent puissent faire des retours avant l'impression.

Vincent BRETAGNOLLE présente un deuxième projet qui verra le jour au printemps prochain. Le réseau régional des Villes d'Art et d'Histoire mène une action sur des territoires qui ont un quartier « politique de la ville ». L'idée serait d'organiser un spectacle de marionnettes monté par la compagnie « Coyotte minute ». L'idée serait d'associer les habitants du quartier pour alimenter le scénario du spectacle par des témoignages.

Vincent BRETAGNOLLE informera Perrine MILLET de la date de la réunion avec les acteurs concernés (Conseil de Quartier, ASERC, Compagnie de théâtre, les écoles etc).

3. Intervention de Bruno ALLAFORT :

Proposition d'aménagement pour casser la vitesse rue Basse de Crouin .

Constat : Les caractéristiques de la rue ne permettent pas d'apporter une réponse satisfaisante d'un point de vue technique : Rue de 700m de long, flux de trafic variable selon les horaires et pas continu, avec du bâti d'un côté et de l'autre des jardins, peu de stationnement ou à l'extérieur des chaussées.

L'aménagement d'un plateau surélevé ou de chicanes n'est pas approprié. Dans l'idéal, il pourrait être envisagé des cheminements doux (vélo + piétons) mais c'est une compétence de Grand Cognac. Il n'y a pas de projet en cours sur ce site.

Les services techniques proposent donc une première mesure assez modeste mais qui sera appuyée par des contrôles de vitesse. L'idée serait de changer les règles de priorités au niveau de l'intersection rue basse de crouin et rue des rentes de crouin (en face du petit pont). La priorité sera donné aux automobilistes qui descendent la rue des rentes de Crouin. Un stop serait créé sur la rue basse de crouin.

Les membres du Conseil de Quartier révoquent l'idée d'un rétrécissement avec des chicanes, en créant par exemple des places de stationnement. Il est précisé que cette solution est valable que si les voitures se garent sur les places matérialisées, il n'y a aucune garantie pour que les riverains changent leur habitude. Les services techniques vont prendre contact avec les riverains pour voir ce qui pourrait être envisageable.

Le Conseil de Quartier rejoint les services municipaux sur le caractère modeste de la proposition mais valide cette mesure

4. **Validation du compte rendu de la réunion du 18 octobre :**

Les Conseillers de Quartier souhaite disposer de la liste des membres du CQ actualisé.
Le compte rendu est validé.

5. **Point sur les projets en cours :**

- **Aménagement Rue du Four:**

La clôture a été posée.

- **Chemin Montplaisir:**

Retour sur l'expérimentation prévue fin 2015.

- **Parking Favereau:**

Il y a un dysfonctionnement avec les lampadaires du parking: Les services techniques vont retourner sur place. Concernant l'aménagement du parking, les services municipaux vont vérifier que tous les cheminements ont bien été créés.

- **Cheminements derrière les 4 pans:**

Les travaux sont finis. Les services techniques vont aller contrôler le chantier dans deux semaines pour voir si le revêtement est conforme. Les Conseillers de Quartier trouvent que le rendu ne fait « pas fini ».

- **Renommer les parkings du quartier**

Le projet du Conseil de Quartier de renommer les parking a été présenté en commission Aménagement du territoire du 21 octobre et a reçu un avis favorable. Le Conseil de Quartier doit affiner le nombre de parking (publics). L'estimation du panneau et du mat s'élève à 150€ TTC.

Le service urbanisme préconise la pose d'un autocollant avec la fleur du quartier sur le mat plutôt que sur la plaque elle même pour garder une homogénéité sur la signalétique de la commune.

Il a été convenu que l'élue et le correspondant reviendront vers la commission pour présenter un visuel, la localisation et le nombre de parkings ainsi que la proposition de noms.

Un groupe de travail s'organise pour aller faire un tour du quartier pour affiner le nombre de panneaux le 24 novembre à 9h00.

- **Equiper la maison de quartier d'un vidéoprojecteur**

Présentation du devis d'AUDIOMIX : 2 499,35€ (pose incluse)

6. **Point sur le budget 2015**

Budget 2015 :

1654,48€ = Expérimentation Chemin Montplaisir

10 048,46€ = Cheminement derrière les 4 pans

2499,79€ = Installation d'un vidéoprojecteur dans la maison de quartier

} **Total = 14 202,73 € engagés**

150€ = estimation pour une plaque de parking (panneau+mat)

A estimer = Identification des projets du CQ

Attention: Les reports ne peuvent se faire que sur des crédits engagés. Il faut fournir au service financier un bon de commande. Les demandes de reports doivent se faire avant la mi-décembre. Le solde non utilisé retombera dans le « pot commun ».

7. Préparation des ateliers inter-quartiers :

Les ateliers se dérouleront le 9 janvier 2016 aux abattoirs.

Un groupe de travail s'est réuni pour lister les projets. Il est remonté que les conseillers ont du mal à situer les projets dans le temps.

La préparation de ces ateliers et le choix des questions de quizz seront à l'ordre du jour du prochain Conseil de Quartier. Chaque Conseiller de Quartier est invité à préparer quelques questions.

8. Informations complémentaires :

- Bilan financier de l'animation de l'été: coût global de l'animation = 3981,25€ (budget de fonctionnement). Ce montant prend en compte, la mise à disposition du matériel, les heures des collègues, les frais de communication etc.
- Décorations de Noël : samedi 12 décembre pendant le festival Histoires d'enjoués Les Conseillers de Quartier vont demander aux directeurs d'école s'ils souhaitent s'associer au projet.
- Une réunion sur un projet de jardin participatif sur le quartier se tiendra le jeudi 19 novembre à 17h30 en salle 2 à l'hôtel de ville. Patrick-Alain MARIE se propose pour y participer. Des membres de l'association des jardins respectueux seront présents.
- Un rassemblement aura lieu à Cognac samedi 21 novembre à 14h30 suite aux attentas du 13 novembre dernier. Le Maire invite tous les Conseillers de Quartiers demain à 14h (salle des mariages) pour organiser ce rassemblement.

9. Météo de quartier :

- Marquage des places de stationnement parking Alphonse DAUDET : La demande a été anticipée, le Conseil de Quartier ne souhaitait plus le marquage. Le coût n'impactera pas le budget du CQ.
- L'entreprise va passer pour réparer les tuiles sur le toit de l'église
- Retour des chenilles dans le sapin de la cité Mermet
Les collègues des espaces verts vont faire le tour des sapins où la présence de chenilles a été détectée, la semaine prochaine.
- Une caravane reste stationnée sur un parking public (entre le n°4 et le N°5)
 - La Police Municipale a été mise au courant. La propriétaire doit trouver une solution d'ici la fin de la semaine.
- Régulièrement des voitures sont garées le long du stade de foot lors des entraînements et des matchs ce qui gêne la visibilité. Est-ce qu'un courrier peut-être envoyé à l'UA Cognac Football ?
 - Le parking de l'autre côté de la rue Jacques Prévert devrait servir lors des entraînements et des matchs de foot. La Police municipale n'a pas d'astreinte et ne peut pas aller contrôler en soirée.

Dans un premier temps, un courrier va être adressé au président de l'UA. Stéphanie FRITZ propose de rencontrer le président de l'association en amont.

- Quelle est la réglementation concernant le tapage nocturne? Que dit d'arrêté ?
 - C'est un arrêté préfectoral. Depuis 1992, nous ne faisons plus la distinction entre tapage diurne et nocturne. En revanche, la nuit, le tapage est davantage réprimé. Il est prévu une intervention de M.VELLUET, responsable de la Police Municipale lors d'un prochain CQ, la question pourra être évoqué lors de cette rencontre.
- A l'intersection de la rue Paul Valéry et la rue Charles Baudelaire: la haie dépasse sur le trottoir est ce qu'elle peut-être taillée ?
 - Signalement fait au service espaces verts
- Devant la maison de quartier, il y a un regard bouché et lorsqu'il pleut ça inonde.
 - Les services techniques vont se rendre sur place.
- Il est signalé qu'il n'y a pas de passage bateau dans l'impasse des borderies. Est-ce que quelque chose est prévue ?
 - Le long de cette rue ce sont des bordures franchissables (avec les arrêtes coupées). Il n'y a donc pas besoin de passage bateaux. Pour information, des travaux vont avoir lieu dans cette rue. Après l'intervention du SIEAAC, la ville va reprendre la chaussée.
- Est-ce qu'il existe un arrêté municipal concernant le stationnement rue Jacques Prévert ? Les automobilistes se garent en dehors des zones de stationnement, est-il possible de mettre des panneaux interdiction de stationner ?
 - L'arrêté municipal ne prévoit pas de règle de stationnement uniquement des règles de circulation (Cf arrêté N° VP 2003,35). La question pourra être évoqué lors de la présentation du responsable de la Police Municipale au prochain Conseil de Quartier.

Nouvelles questions, signalements :

- Problème de circulation et de sécurité lors des entrées et sorties des écoles (Victor HUGO et Borderies).
- Sur le parking avant Victor Hugo quand on arrive sur le rond point, il y a un tas de feuilles.

Date de la prochaine réunion : lundi 14 novembre à 18h30 au pavillon des Borderies.

Membres du Conseil de Quartier présents : Mme Marie-France BARLAUD, Mme Martine BARON, Mme Martine BASSOULET, Mme Georgette CANTILLON, M.Marcel CHAZOULE, Mme Daniëlle CHEVRIER, M.Jean-Marie GABORIT, Mme Yveline GERARD, Mme Jane GIRAUD, M. Stéphane GOIMIER, M. Jean-Louis HAUQUIN, M. Patrick-Alain MARIE, Mme Denise MESURON, M. Alexandre MIAUD, Mme Marina MOYA.

Membres du Conseil de Quartier excusés: M. Yoan DEPPE, M.André HIVERT, Mme Emilie MARSAN

Participaient également :

M. Vincent BRETAGNOLLE(Animateur de l'architecture et du patrimoine de la Ville de Cognac)

M. Bruno ALLAFORT (responsable du bureau d'études / Travaux)

Mme Stéphanie FRITZ (élue référente du quartier)

Mme Perrine MILLET (Responsable du service Démocratie Locale – Agenda 21)